

LETTRE D'INFORMATION

▶ **INFOS** COMMERCES

ÉDITO

**Nicolas DARAGON**Maire de Valence
Vice-président de la Région**Georges RASTKLAN**Conseiller municipal délégué
aux événements culturels, commerce,
marchés et droits de terrasse

Suite au franc succès de la première lettre Infos Commerce, je veux continuer à travailler ce lien fondamental qui nous unit autour d'un même objectif : favoriser le commerce de notre ville.

Ce partenariat, que nous voulons « gagnant - gagnant » pour donner plus d'efficacité à nos actions, évolue au fil du temps. Ainsi, je tiendrai désormais une permanence spécifique au commerce, tous les lundis après-midis, dans nos locaux au 1, rue des Musiques. Je tenterai, dans le cadre de cette permanence, de répondre aux interrogations relatives à votre activité et tout ce qui gravite autour.

Pour renforcer encore notre action collective, nous irons à votre rencontre lors de « cafés commerces » organisés dans vos quartiers. Notre premier rendez-vous est fixé au jeudi 21 avril, avec les commerçants des rues Madier-de-Montjau, Augier et Bouffier. Vous en découvrirez le détail au verso de cette lettre. C'est un moment que nous voulons convivial, autour d'un café, qui nous permettra d'échanger avec vous et de parler de l'activité commerciale de votre quartier. Je veux mettre toutes les chances du côté de la réussite, cette réussite que je ne conçois pas sans échanges et dialogue. Ces échanges, je les souhaite constructifs afin que nous puissions tous recenser les attentes, les besoins et les possibilités de chacun d'entre nous pour en tirer le meilleur !

Valence est une ville magnifique, dotée d'atouts incontestables, au carrefour d'une région en plein essor. Sachons la faire rayonner de toutes nos forces. Nous y parviendrons par le fruit d'un travail collectif, en conduisant des actions efficaces en faveur du commerce.

▶ **BIENTÔT UNE CHARTE DE LA VIE NOCTURNE**

Valence est au cœur de nombreuses manifestations sportives, culturelles, festives. L'activité nocturne fait partie intégrante de l'attractivité de notre commune. Chacun doit pouvoir y trouver sa place : commerçants, riverains, actifs et noctambules... C'est pourquoi, à l'instar de nombreuses villes de France, la Ville de Valence travaille à la mise en place d'une Charte de la vie nocturne.

Cette démarche, qui demande une implication volontaire et déterminée de tous les acteurs, a pour but de préserver la sérénité des nuits valentinoises. Les établissements adhérents, s'engageant à garantir une vie nocturne de qualité, seront labellisés.

La Ville souhaite faire de cette Charte de la vie nocturne un outil participatif permettant de créer un cadre d'échange, de dialogue et de collaboration avec les professionnels.

La présence de nombreux commerçants aux réunions de préparation illustre leur volonté de s'engager dans un dispositif oeuvrant en faveur de l'intérêt général.

▶ **FÊTE DE LA MUSIQUE : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !**

La Fête de la musique permet à un large public de découvrir des musiques de tous les styles et origines. Elle offre à chacun la possibilité de participer à un grand spectacle populaire, en montant sur l'une des nombreuses scènes installées dans toute la ville.

Pour une meilleure harmonisation des animations proposées et afin de préserver un équilibre sonore de qualité, les directions de la Culture et du Commerce de la Ville vous proposent de leur faire part des projets que vous souhaiteriez mettre en place le 21 juin prochain.

Un formulaire est accessible sur le site Internet de la Ville, à la rubrique Fête de la musique, onglet commerçants, à renvoyer avant le 25 avril.



Infos : Direction Commerce, 04 75 79 20 96, servicecommerce@mairie-valence.fr

EN BREF...

Dialogue autour d'un café

Georges Rastklan, conseiller municipal délégué aux événements culturels, commerce, marchés et droits de terrasse, vous convie aux « Cafés commerces », rencontres informelles destinées à échanger avec vous sur la dynamique du commerce de centre-ville :

- > jeudi 21 avril de 8 h 30 à 9 h 30 au restaurant *l'Heure des Mets* (51, rue Bouffier) avec les commerçants des rues Madier-de-Montjau, Augier et Bouffier.
- > jeudi 12 mai de 8 h 30 à 9 h 30 avec les commerçants des boulevards à *l'Oasis rock café* (avenue Sadi Carnot).

Les prochaines dates vous seront communiquées ultérieurement. Ces rendez-vous sont organisés par quartier mais rien de vous empêche de participer au « Café commerce » qui vous conviendra le mieux.

Travaux d'embellissement

Après les rues Ferdinand Marie et Faventines et les places Juiverie et Aristide Briand, d'autres artères commerçantes sont en travaux afin de favoriser l'embellissement du centre piéton :

- > le chantier de la rue Bouffier a repris en février pour s'achever le 29 avril (revêtement, grands bacs végétaux...),
- > les travaux de requalification de la rue Saunière (réfection de la chaussée, accessibilité) s'étendent de janvier à l'été,
- > la rénovation de la place Danton se termine au printemps (espaces de jeux et de repos, ajout de végétaux, rénovation des trottoirs et voiries, remise à neuf de l'éclairage et du parking...),
- > l'esplanade du Champ-de-Mars se renouvelle d'avril à juin pour offrir aux Valentinois un espace plus qualitatif, plus accessible et mieux éclairé.



PANORAMA DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE VALENTINOISE

En 2016, notre ville regroupe 1 420 commerces, soit 20% du total drômois^[1] ce qui est un bon score ! Dans le centre-ville, on dénombre 641 établissements soit 45 % des commerces de Valence, répartis en trois catégories :

- > 373 commerces soit 58 % du total,
- > 143 cafés, hôtels, restaurants soit 22 % du total,
- > 125 entreprises de services aux particuliers soit 20 % du total.

Cette offre commerciale se situe dans la moyenne haute avec 23 commerces pour 1 000 habitants. En matière de surface de vente, Valence surpasse la moyenne nationale en 2013 avec 3 854 m² /1000 habitants pour le commerce de détail

(France : 1 814,5 m²/1 000 habitants) et 625m² / 1 000 habitants pour le commerce alimentaire (France : 474 m² /1000 habitants).^[2] En Rhône-Alpes, deux villes sont comparables à Valence par leur taille : Annecy et Annecy-le-Vieux (71 150 habitants) et Chambéry (58 050 habitants).

La densité commerciale de Valence (23 commerces pour 1 000 habitants) est supérieure à celle de Chambéry (21,9) et un peu inférieure à celle d'Annecy du fait de la vocation touristique de cette dernière (26,5).

[1] Source : étude de la CCI Drôme sur l'offre commerciale de la Ville de Valence, mars 2016

[2] Base de données « ICODE » - Implantation Locale des Commerces de détail (Direction Générale de l'Économie)

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA VACANCE

La Ville de Valence vient de créer un Observatoire de la vacance dans le but de faciliter la recherche des porteurs de projets qui souhaitent s'installer. Un premier repérage a permis de dresser une cartographie précise des cellules vides. D'abord circonscrit au centre historique, ce recensement est progressivement élargi aux rues adjacentes. Les propriétaires et les agents immobiliers ont ensuite été contactés pour connaître les conditions de location ou de vente.

- Deux constats forts émergent de cet observatoire :
- > les locaux libérés sont rapidement reloués et, chose importante pour la dynamique commerciale, ils ne se concentrent pas sur une rue mais sont éparpillés sur différents axes commerçants,
 - > le service reçoit de nombreux porteurs de projets, témoignant du fait que Valence reste une ville attractive pour les enseignants, les investisseurs et les indépendants.

RENDEZ-VOUS GOURMAND

Installée sous la Halle Saint-Jean, la Halle aux producteurs vise à favoriser les achats de proximité, valoriser les circuits courts et le savoir-faire de nos producteurs locaux ainsi que revitaliser le quartier dans lequel elle est installée. Ce rendez-vous du mardi (17 h > 20 h,

heure d'été), au cœur de la vieille ville, accueille une quinzaine de producteurs de notre région qui vous font découvrir les produits de saison : fruits et légumes, fromages, charcuteries, viandes mais aussi pains, miels, confitures vendus en direct par ceux qui les ont cultivés ou préparés.

DIRECTION RELATIONS
ET RÉGLEMENTATION COMMERCE

1, rue des Musiques
04 75 79 20 96

servicecommerce@mairie-valence.fr



Info Commerces - Lettre d'information éditée par la Ville de Valence - Place de la Liberté
04 75 79 20 00 - valence.fr
Directeur de la publication : Nicolas Daragon
Rédaction : services Commerce et Communication
Dépôt légal : Avril 2016
Impression : service reprographie

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.
Pour vous désinscrire de la lettre Info Commerce : servicecommerce@mairie-valence.fr

valence.fr

valence

